
Compte rendu de la 1^{ère} réunion du Comité de Pilotage (COPIL) PNA Loutré
- le 02/12/2011 à Montpellier, salle de réunion du carré Montmorency -



Présents : Luis de Sousa (DREAL LR), Jean-Philippe Reygrobellet (SMAGE des Gardons), Jean-Marie Chanabé (SMGG), Bérenger Rémy (COGard), Doriane Gautier (LPO 11), Anne-Laure Triolet (ENE), Emilie Bres (Syndicat Mixte de la Vallée du Galeizon), Didier Hareng (DDTM 30 Unité biodiversité), Mathieu Robin (ONEMA 30), Benoit Bardy (SMMAR), Bruno Le Roux (Fédération Aude Claire), Aurélie Bodo (Fédération Aude Claire), Laure Lebraud (PNR des Pyrénées Catalanes), Pierre Teillaud (CG 34/PDD), Mathilde Brunel (ALEPE), Fabien Sané (ALEPE).

Excusés : François Chatellard (CG 11), Aurélien Chabannon (Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de la Vallée du Tech), (DDT 48), (Agence de l'Eau Adour-Garonne), Rachel Kuhn (SFPEM), (Syndicat Mixte des Nappes Vistrenques et Costières), (FDPPMA 66), Françoise Poitevin (EPHE).

Rappel de l'Ordre du Jour

- Rappel des objectifs et du cadre technique et financier du programme régional
- Articulation du programme régional avec les régions voisines
- Actions à mener en 2011 et 2012 en Languedoc-Roussillon :
 - bilan des données existantes concernant la répartition de l'espèce
 - méthodes d'échantillonnage et de suivi des populations
 - définition des zones à prospecter
 - structuration et coordination du réseau d'observateurs
 - modalités de centralisation des données

Rappel des objectifs et du cadre technique et financier du programme régional

L. De Sousa rappelle les enjeux des Plans Nationaux d'Actions (PNA) en indiquant qu'il s'agit d'une politique importante pour la région et la DREAL (70 plans en L-R). Le PNA Loutré est porté par la DREAL Limousin.

F. Sané présente les objectifs du projet en LR : bilan des connaissances, prospections de terrain complémentaires, recensement des points noirs (mortalité routière), anticipation des problèmes avec les pisciculteurs dans les zones en voies de recolonisation.

B. Le Roux indique 2 piscicultures dans l'Aude, visitées régulièrement par la Loutré. Aucun problème de cohabitation Loutré/pisciculteurs n'est à ce jour signalé, le Vison d'Amérique inquiétant beaucoup plus les pisciculteurs et AAPPMA adhérentes à Aude Claire. Il signale également une Loutré écrasée sur un site où sa présence n'était pas connue.

F. Sané note qu'en Lozère, il n'existe pas de problèmes particuliers avec les pisciculteurs et les associations de pêche. Aucun problème n'a été signalé pour les 3 piscicultures professionnelles connues en Lozère. Un problème sur une pisciculture privée a été rapporté par le propriétaire, adhérent de l'ALEPE, sans retour depuis. L'enjeu de prévention est important car il est plus facile de prévenir la venue de la Loutre que d'éviter son retour une fois que des individus commencent à fréquenter ces sites d'alimentation. Chaque problème « pisciculture-Loutre » est un cas particulier. Dans tous les cas, la problématique « Loutre – piscicultures » ne devrait pas être aussi sensible que dans certaines grandes régions d'étangs (Forez, Limousin...).

L. De Sousa fait remarquer que dans le Limousin, Stéphane Raymond, pisciculteur reconverti en « expert conseil concernant les problèmes de cohabitation Loutre / pisciculteurs », vivait une cohabitation difficile avec la Loutre, laquelle générée d'importantes pertes. Stéphane Raymond a testé plusieurs méthodes pour limiter les pertes, avec le soutien de la DREAL Limousin.

D'après M. Robin, les pêcheurs n'ont pas une vision négative de la Loutre dans le Gard.

D'après F. Sané, il se peut que plus on va communiquer, plus des réactions négatives sont à craindre, car la présence de l'espèce est souvent inconnue des pêcheurs.

J-P. Reygrobellet demande si la Loutre « a besoin de nous » étant donné sa dynamique naturelle de recolonisation.

L. De Sousa répond que l'enjeu de ce PNA est en effet différent de celui de la plupart des autres Plans d'Action. EN L-R, le PNA porte essentiellement sur l'amélioration des connaissances et non sur des actions intensives sur le terrain pour améliorer l'habitat. Il rappelle que la Loutre est une espèce emblématique de la préservation des cours d'eau.

Selon F. Sané, l'état de la Loutre en France ne sera plus jamais ce qu'il était avant. Il fournit à titre d'exemple la diminution des populations de l'espèce en Vendée à cause de la mortalité routière. Les raisons principales de la régression de la Loutre sont le piégeage et certains biocides (Dieldrine...). Ces causes ont disparu mais d'autres ont émergé : circulation routière, PCBs. Il précise qu'à cause des PCBs, il y a sans doute des zones en Languedoc-Roussillon (vallée du Rhône) où l'espèce ne peut sans doute pas se reproduire (populations-puits ?). Par ailleurs, l'enjeu au niveau européen est la connexion des zones de présence, ce qui implique notamment de résorber et/ou d'anticiper les éventuels points noirs. Enfin, F. Sané souligne la faible abondance de l'espèce sur les zones où elle est pourtant bien présente ; ainsi, dans sa thèse, X Janssens estime à seulement 75 individus le nombre de Loutre sur le territoire du Parc National des Cévennes (soit une abondance extrapolée à 300-400 pour tout le département de la Lozère). Même dans les zones en recolonisation, la progression est généralement lente (environ 5 km/an). Il fait donc remarquer que la progression de l'espèce est lente et mérite d'être suivie, d'autant que la Loutre est toujours considérée comme « quasi menacée » au niveau européen et mondial.

F. Sané présente les partenaires financiers des actions 2011-2012 en L-R, soutenues par la DREAL L-R, le Conseil Régional et l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

B. Le Roux fait remarquer qu'il manque l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

L. De Sousa répond qu'il s'agit d'une position particulière de cette Agence de l'Eau d'axer le travail par l'entrée milieu et non par l'entrée espèce.

Articulation du programme régional avec les régions voisines

F. Sané précise qu'une réunion interrégionale s'est déroulée le 03/11/11, réunissant les structures coordinatrices régionales de Provence Alpes Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon, organisée par la LPO PACA.

Le principal enjeu de cette rencontre était de présenter les actions prévues en régions et de coordonner les prospections au niveau des mailles entre régions frontalières.

Le compte-rendu de cette réunion sera bientôt disponible sur le site de la DREAL L-R.

Bilan des données existantes concernant la répartition de l'espèce

F. Sané présente la bibliographie sur la Loutre en LR, rédigées par Mathilde Brunel, stagiaire à l'ALEPE sur le dossier PNA Loutre. Cette liste ne concerne que des publications scientifiques (articles et rapports d'inventaire).

L. De Sousa demande aux **structures coordinatrices départementales de rajouter**, le cas échéant, **des références bibliographiques directement sur le site Internet de la DREAL**.

J-P. Reygobellet fait remarquer qu'il manque les références bibliographiques sur les sites Natura 2000 alors que des données de Loutres existent.

F. Sané signale que **ce sera aux structures départementales coordinatrices de chercher les références bibliographiques manquantes provenant des sites N2000 de leurs départements respectifs**.

F. Sané présente les données de Loutre disponibles en LR, d'après la base de données ALEPE et les données ZNIEFF. La grande majorité de ces données proviennent du Parc National des Cévennes et de l'ALEPE, le solde des données ZNIEFF ayant été fourni par ABELA11, MEANDRE, la fédération Aude Claire, l'ONF, Salsepareille, APPMA La Gauloise, Cabinet Barbanson Environnement, la RN de Nohèdes). Cette présentation n'intègre pas encore les données de la base EPHE. B. Le Roux fait remarquer que les données ZNIEFF datent de 2007. Maintenant, la Fédération Aude Claire possède beaucoup plus de données.

Concernant l'état initial, l'intérêt est de collecter les données « dormantes » pour définir les mailles/secteurs dans lesquelles il faudra fournir un effort d'échantillonnage plus important pendant l'hiver 2011-2012.

M. Robin indique depuis 2003 un suivi de la recolonisation dans tout le bassin de la Cèze jusqu'au Rhône, ainsi qu'un suivi du Gardon, quelques données sur le Vidourle et sur le Rhône. Mais sur ce dernier, il souligne des points de marquage sont moins évidents à trouver. Il estime ainsi 300 à 400 le nombre de données à communiquer, surtout des épreintes.

J-P. Reygobellet fait remarquer que les **bureaux d'études ont également des données** : Biotope et Ecomed en LR, par exemple.

M. Robin précise que les données de l'ONEMA 30 n'ont pas été récoltées en suivant la méthode standard. Il indique également que dans toute la partie limitrophe Ardèche-Gard, la LPO Ardèche peut disposer de beaucoup de données.

F. Sané précise qu'il s'agissait de l'objet de la réunion interrégionale du 03/11/11. Il rappelle qu'il faut optimiser l'effort de terrain et ne pas repasser sur les mêmes mailles.

E. Bres indique quelques données de Loutre sur l'affluent La Salandre. Elle note un cadavre n'ayant pas pu être vérifié car non retrouvé. Ces données proviennent notamment d'inventaires faune/flore le long du cours d'eau.

B. Le Roux indique une centralisation des données (issues notamment d'ANA) dans le département de l'Aude via un Yahoo groupe géré par Aude Claire. Il note depuis juillet des données provenant de la participation au PNA sur le Desman des Pyrénées (prospection de 200 stations de 500 m linéaires dans l'eau et sur la berge).

o Méthode d'échantillonnage / suivi des populations

F. Sané rappelle les principes de la « méthode standard », élaborée et recommandée par le Groupe des Spécialistes Loutre de l'IUCN/SSC (carrés de 10x10 km, subdivisés en 4 carrés de 5x5 km dans lesquels au moins un site (cours d'eau ou plan d'eau) est visité entre décembre et avril. Un site = 600 m de rive. Indice de « présence certaine » = individu observé, épreintes ou empreintes uniquement.

L. De Sousa souligne la nécessité de standardiser au maximum les protocoles, de manière à comparer les résultats entre les sites et au cours du temps.

D'après F. Sané, la meilleure période de prospection se situe entre novembre et mars. Chaque carré de 10x10 km (soit au min. 4 sites) sont à prospecter de préférence la même journée.

D'après J-P. Reygrobellet, la remontée des données est possible mais s'interroge sur la durabilité du suivi.

L. De Sousa souligne qu'un des enjeux du plan est bien de structurer un réseau de suivi bénévole sur le long terme.

D'après F. Sané, dans la zone de colonisation notamment, l'absence d'indices est aussi intéressante que leur présence, puisqu'elle permet d'évaluer la probabilité de présence de l'espèce (sujet de la thèse de Janssens dans le Parc National des Cévennes).

D'après B. Le Roux, la prospection de 4 carrés 5x5 km durant la même journée peut être difficile dans certains secteurs, en tenant compte du temps de déplacement entre les sites.

F. Sané reconnaît que cela dépend en effet beaucoup des configurations paysagères (les temps de prospection dans les Cévennes et sur le plateau de la Margeride par exemple ne sont pas comparables).

F. Sané décrit la fiche de terrain et informe qu'elle sera **téléchargeable sur le site Internet de la DREAL**.

Il montre également les résultats de l'enquête départementale de 2006-2008 en Lozère en soulignant que ceux-ci pourront être comparés avec les résultats des prospections de cette année. Ceci permettra notamment d'évaluer si le nombre de sites positifs croit dans les Cévennes (dernier secteur recolonisé de Lozère).

o Définition des zones à prospecter

B. Rémy demande comment définir un cours d'eau. Il est mentionné notamment les cas de cours d'eau asséchés, les talwegs secs, etc.

F. Sané répond que les sites à l'intérieur des carrés 5x5 km sont choisis par le prospecteur. Si tous les cours d'eau sont à secs, il suggère par exemple de choisir là où existent des mares temporaires.

L. De Sousa appuie sur le fait que la méthode, destinée aux naturalistes Lambda, dispose d'un minimum de contraintes et laisse de nombreux choix : choix du site de départ, choix du cours d'eau, etc.

F. Sané informe que pour les mailles orphelines, il sera sans doute réalisé un adaptive sampling (prospection de toutes les mailles autour d'une maille positive jusqu'à ce que toutes les mailles mitoyennes soient négatives).

L. De Sousa souligne l'objectif de prospecter un maximum de carrés cette année.

o Structuration et coordination du réseau d'observateurs

L. De Sousa note la nécessité de s'appuyer sur quelques structures professionnelles afin de diffuser la méthode de prospection pour que des bénévoles prospectent. Il rappelle que la démarche est basée

sur le volontariat. Il souligne le besoin d'organiser « ces bonnes volontés » pour qu'elles ne prospectent pas les mêmes zones.

Il est entendu la nécessité d'une **centralisation de l'affectation de chaque maille par la structure coordinatrice de chaque département**. Concernant les mailles frontalières, il faut que les structures départementales coordinatrices des 2 départements se contactent.

J-P. Reygrobellel demande qu'un retour de la présence de la Loutre sur chaque territoire soit réalisé. Idéalement, chaque structure coordinatrice départementale enverra aux participants les fonds de **cartes correspondant aux 4 carrés 5x5 km contenus dans le carré 10x10km choisit par le prospecteur**.

J-P. Reygrobellel suggère une liste de discussions pour transmettre les informations. Il nous informe d'un groupe (yahoo groupe) réunissant une cinquantaine d'inscrits. Cette année, d'après lui, un grand nombre de personnes ont apporté des informations sur la Loutre via ce réseau.

o Modalités de centralisation des données

B. Le Roux suggère un relais par département pour la collecte des données et propose qu'Aude Claire centralise les données pour l'Aude.

L'ALEPE doit envoyer à chaque structure départementale coordinatrice la **liste des coordonnées des structures à contacter dans chaque département**.

Chaque structure départementale coordinatrice devra **interroger rapidement les membres de toutes les structures concernées dans chaque département** afin d'avoir un **retour rapide des données** qui, au final, seront transmises à l'ALEPE.

L. De Sousa souligne également l'intérêt des données datant d'avant 2007.

Un **fichier Excel** permettant de saisir des **données de tout type** sera téléchargeable sur le **site Internet de la DREAL**. Chaque structure départementale coordinatrice renverra ensuite les fichiers remplis à l'ALEPE qui rentrera les données dans la base de données.

F. Sané explique que la centralisation des données ne peut passer totalement par Faune-LR du fait de la date de mise en service prévue du site, et parce qu'il manque des champs dans le formulaire. Il s'agira toutefois d'un outil intéressant pour restituer les données des prospections et réactualiser les cartes à l'avenir.

En ce qui concerne les données provenant des sites N2000, D. Hareng mentionne l'existence d'un tableau avec tous les opérateurs internes des sites N2000 dans le Gard.

Une question se pose : qui doit faire remonter les données des sites N2000 : chaque structure départementale coordinatrice ou l'ALEPE ?

F. Sané note que les membres des structures au sein d'un département ne donneront pas forcément leurs données à la structure coordinatrice départementale (bisbilles possibles entre certaines structures). Elles pourront dans ce cas envoyer leurs données directement à l'ALEPE.

Il est entendu que la **coordination au niveau départemental** permettra une collecte des données plus exhaustive.

Tous les coordinateurs devront donc solliciter tous les opérateurs N2000 dans leurs départements respectifs.

J-P. Reygrobellel indique qu'il faut toutefois s'attendre à ce que des structures n'aient pas de données, c'est le cas du SMAGE des Gardons.

L. De Sousa demande que toutes les structures signalent à la structure départementale coordinatrice leur absence de données le cas échéant.

o Formation des bénévoles

F. Sané propose en Lozère une formation pour les bénévoles au Nord de Marvejols le 21 janvier.

J-P. Reygrobellet suggère, au vu du nombre de structures concernées, l'organisation d'une formation dans le Gard.

B. Le Roux précise que 4 sessions de formation se sont déroulées pour les services de l'Etat, les associations, les pêcheurs, etc. à la suite d'une première épreinte trouvée sur l'Aude par Alain Bertrand, ce qui fait un total de 70 personnes formées au minimum.

B. Le Roux suggère l'organisation d'une formation Loutre sur le littoral audois, dans l'Est du département, pour mobiliser des prospecteurs sur cette moitié de département. D'après lui, la Loutre semble être bien présente sur cette zone au vu des données d'Alain Bertrand.

L. De Sousa indique que la formation en Lozère est ouverte aux coordinateurs départementaux afin qu'ils relayent ensuite l'information pour toucher le plus de personnes possible.

Il faudrait **l'organisation d'1 formation au minimum dans chaque département** par les « compétences départementales ».

L. De Sousa note que les formations sont ouvertes à tout le monde ; elles permettront aussi de savoir qui souhaite participer aux prospections.

Pour terminer, L. De Sousa informe que le rapport complet du PNA Loutre est téléchargeable sur le site de la DREAL (<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/les-especes-faisant-l-objet-d-un-a1699.html>). Il invite si besoin les structures présentes à lui transmettre des informations à faire remonter à la DREAL nationale et à Rachel Kuhn.

Pour une meilleure identification des structures départementales coordinatrices, leurs noms et courriels sont présentés ci-dessous :

Noms	Courriels
ALEPE	alepe@wanadoo.fr
Fédération Aude Claire	federation@auDECLAIRE.org
COGard	assoc@cogard.org
LPO Aude	aude@lpo.fr
LPO Hérault	herault@lpo.fr
GOR	gorsecretariat@wanadoo.fr

La réunion s'achève vers 16h30.

Merci à tous les participants.

Pour *Meridionalis*, fait le 08 décembre 2011